

RÈGLES DE MÉTIER DANS LA PLURIDISCIPLINARITÉ⁽¹⁾

Le débat a démarré avec cette question : « *Comment je m'y prends avec ce qui existe ?* ». La plupart des expériences tentées, sont des expériences entre médecins du travail. Celles qui ont fonctionnées, ont été centrées, soit :

- autour d'une enquête épidémiologique : enquête *Épigrandis* dans la grande distribution ;
- par un groupe de médecins qui partageaient déjà les mêmes valeurs professionnelles (staffs animés en Pays-de-Loire).

Par ailleurs il est plus difficile de créer un réseau de médecins du travail d'une même région, qui suivent les salariés d'une même entreprise, employés dans différentes agences locales (ex : agences de banques, sociétés de transport...). Cela demande beaucoup d'énergie de la part du médecin le plus motivé, et se pose la question de savoir s'il est possible de travailler avec des confrères qui ne partagent pas les mêmes règles de métier ? Avec les médecins généralistes, les relations se dégèlent un peu. Eux aussi entendent de plus en plus la souffrance vécue au travail. Ils accueillent plus facilement nos interventions, en particulier par rapport aux demandes d'arrêt de travail.

Quant aux psychiatres, pour beaucoup ils n'intègrent pas la dimension du travail dans les décompensations psychiatriques, et ils restent très axés sur l'histoire infantile. Cela rend le travail en commun difficile. Cependant il existe une exception -

la région de Cholet. Mais les médecins du travail ont bénéficié de la présence de M-P. Guillo-Bailly.

Dans un gros service, la présence d'une psychodynamicienne en formation a permis à deux groupes de médecins déstabilisés par la souffrance entendue, d'analyser leur propre souffrance et de se repositionner .

Création d'un réseau autour du harcèlement, pour permettre à la personne de passer de la position de victime à celle d'acteur ; réseau composé de psychologue, de médecin et d'avocat, ils constatent une très faible répercussion dans les entreprises.

Les expériences vécues et relatées tournent autour de réseaux et de relation entre médecins. Nous constatons que ces réseaux ne se créent et ne se développent que si les médecins partagent un même langage. Peu, pour ne pas dire pas d'expérience avec d'autres professionnels ont été rapportés.

Est-ce à dire que nous ne concevons la pluridisciplinarité que dans les échanges avec nos pairs ? Ou bien c'est ce qui existe à ce jour, pour répondre à la question d'ouverture de la session, et que c'est le début d'un commencement !

Josiane Crémon

1- Ce texte est un compte rendu élargi d'un des thèmes du Congrès de l'association SMT qui s'est déroulé les 30 novembre et 1^{er} décembre 2002.

